

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 17 Décembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET, Thibault CALMARD, Gérard ROURE, Mireille CARRET

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Michel ROCHE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 09/12/2022

10 ► ABANDON PROJET ISOLATION SALLE DES FETES + CABINET ETUDE CHAUFFERIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les projets d'étude du système de chauffage et d'isolation de la salle des fêtes. Ces projets devaient avoir lieu respectivement en 2022 et 2023.

Il explique que la salle des fêtes a été inspectée et que sa toiture et son sol sont déjà partiellement isolés. De plus, cette salle n'est pas louée très souvent donc le chauffage est allumé peu de fois dans l'année.

Pour ce qui est de la chaufferie, l'ADUHME nous avait conseillé de réaliser une étude pour déterminer quel type de chaudière installer pour alimenter le bâtiment de la Mairie et de l'école et pour analyser quel type de combustible conviendrait le mieux ici. Grâce à cette étude, nous pourrions prétendre à des subventions pour le remplacement de la chaudière.

3 devis nous ont été soumis pour la réalisation de cette étude. Cependant, le prix trop élevé de cette étude serait supérieur au montant de subventions que nous pourrions percevoir pour le remplacement de la chaudière.

Sur proposition de Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ↳ décide d'abandonner le projet d'isolation de la toiture de la salle des fêtes
- ↳ décide de ne pas faire appel à un cabinet d'études pour déterminer quel type de chaudière choisir
- ↳ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE